



BRIDGE CLUB MERIGNAC-PESSAC-EYSINES COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 24 JUIN 2016

Nombre membres présents : 44

Nombre de pouvoirs enregistrés : 46

Bertrand JOUBERT, Président, ouvre la séance à 18 heures 15 en remerciant chacun pour sa participation et rappelant l'ordre du jour figurant dans la lettre de convocation, auquel il a ajouté un débat sur la poursuite du téléthon et en questions diverses, une information sur le nouveau site internet FFB ainsi qu'une proposition d'essayer pendant trois mois les Super Rondes Société Générale.

1° Rapport moral du Président :

Une année sans histoires et espère-t-il conforme aux attentes des membres :

- un ou deux tournois organisés tous les jours non fériés y compris l'été, soit 288 tournois et 18.000 étuis préparés
- 3 tournois spéciaux, la fête et le festival ont été réussis si l'on se réfère aux appréciations des participants,
- le tournoi téléthon a permis de donner à l'AFM un chèque de 1989 € soit environ 200 € de plus que l'année dernière,
- Au plan des relations avec le Comité,
 - l'annexe 5 à la convention Comité-BCMPE a commencé à s'appliquer : fin de la franchise de 15 ans d'indemnité d'occupation ; la participation globale à la MDB représente maintenant une charge proche de 2000 € mensuel,
 - nous avons participé pour 50 % à l'acquisition de matériel de tournoi : 1 défibrillateur, 36 fauteuils, des bidding box
 - SBI a assuré sans faille la gestion informatisée des scores dans le cadre d'une convention renouvelable tous les ans qui nous coûte 11 centimes par joueur et par tournoi,
- En ce qui concerne notre école de bridge, activité très importante car particulièrement conviviale et formatrice de nouveaux joueurs, c'est à dire de nouveaux amis pour nos tournois de régularité :
 - Les cours, le lundi et le mardi ont rassemblés 40 stagiaires soit 4 de plus que l'année dernière.
 - Plusieurs attaquent déjà les tournois et 1 paire est arrivée en finale : voir affiche dans le couloir,
 - 4 stages d'environ 12 personnes ont eu lieu à l'extérieur, et notamment à Soulac et Cap Ferret, où ils ont été reçus chaleureusement par le Club local.
 - Remerciements à Anne-Marie et Jean-Pierre RABBE.
- Deux nouveautés enfin cette année : un partenariat signé avec Funbridge qui vous fait bénéficier de réduction sur leurs logiciels et abonnements et, en coopération avec Gradignan et les écoles de bridge : 9 tournois de débutants organisés alternativement à Gradignan et à Mérignac pour décomplexer les stagiaires à l'égard des tournois : 7 tables environ par tournoi

En conclusion, il convient de souligner quelques points négatifs et positifs :

- dans les points négatifs :
 - les baisses de participation : - 9 % à la fête, - 7 % au festival, - 9 % aux tournois : faut-il l'accepter comme une tendance irréversible ou bien l'équipe d'animation, malgré son dévouement et son souci de vous être agréable n'a pas comblé certaines de vos attentes et lesquelles ? Dans ce cas, il faut le dire,
 - une sorte d'insouciance de beaucoup de joueurs qui nuit à l'ambiance « Club » : Ce ne sont pas les

chocolats, les enveloppes du festival, les nouveautés proposées par les animateurs qui font l'esprit « Club » ; c'est dire bonjour à l'arrivée des E/O, c'est parler doucement à la table, c'est veiller au confort et au rangement (ses gobelets en partant, etc.). Il faut que chacun se sente investi du devoir d'entretenir et développer une ambiance « club ».

- dans les points positifs :
- l'atmosphère « bon enfant » d'avant tournoi, dans une maison du bridge qui s'est bien améliorée grâce à la vigilance d'Anne DUMORTIER, et Françoise NEGRE qui préside la commission CHS.
- l'ambiance chaleureuse de la fête et des tournois spéciaux,
- le niveau de compétence des membres et leur forte participation aux interclubs, comme le démontrera tout à l'heure, Christian
- Enfin leur capacité à jouer environ 936 donnes par an et en buvant au total 29 hectolitres d'eau !

Débats : chacun peut et doit réagir en cas de mauvaise tenue à la table ; une amélioration sensible cependant des comportements depuis quelques années ; souhaits de voir les « premières séries » apporter des conseils à la table.

Quitus accordé à l'unanimité au Président.

2° Résultats du Club dans les compétitions :

Christian DULUC prend la parole afin de donner quelques résultats obtenus par les adhérents.

Il insiste tout particulièrement sur la très grande participation aux interclubs. En effet 35 équipes étaient inscrites en interclubs, soit environ 200 joueurs (2 en division 4, 11 en division 3, 7 en division 2, 9 en division 1B et 6 en division 1A)

- . Deux équipes sont montées de D 1B à D 1A
- . Deux équipes sont montées de D 2 à D 1B
- . Trois équipes sont montées de D 3 à D2

De nombreuses équipes ont également performées dans d'autres catégories notamment MME BARON et RUFFAUT qui ont obtenu une place très honorable en finale nationale dames par 2

3° Résultats de l'exercice comptable 2015-2016 :

La comptabilité du Club a été auditée comme tous les ans par le Cabinet Comptable Sussan à la suite d'une réunion de présentation des comptes à laquelle participait bien entendu votre Contrôleur des Comptes : Monsieur Bernard Poirier (Expert Comptable). Nous avons reçu une attestation écrite de conformité.

- Vous avez voté l'année dernière un budget à l'équilibre de 85.222 € ; il a été réalisé à 82 778 €.
- Sans nuire à aucune des activités du Club, nous avons donc pu moins dépenser que prévu mais hélas aussi moins dégager de recettes que prévu à cause du taux participations et d'adhésions en baisse.
- Ceci se traduit donc au total par une reprise sur les réserves de 1491 € soit 1,8 % du budget

- quels sont les faits marquants :
 - les écarts prévu-réalisé sont homogènes et inférieurs à 10 % ce qui démontre que le Bureau a suivi scrupuleusement votre vote budgétaire,
 - les résultats sur les manifestations sont les suivantes :
 - fête : - 361 € / sur un budget de 1800 € : acceptable
 - festival : - 3146 € / sur un budget de 6000 € : il convient de réfléchir à cette situation et je vous ferai des propositions quand on parlera du budget prochain,
 - les deux autres gros postes de dépense qui ne sont pas de structure, sont celui des frais de déplacement : 7100 € ainsi que les interclubs : 5835 €

Quitus accordé à l'unanimité sur la tenue des comptes et leur résultat.

4° Validation des conditions de participation aux tournois de régularité du Club.

Suite à des qui-pro-quo désagréables lors d'un récent tournoi, ayant pour origine une erreur de rédaction dans le Carnet du Comité, le Président demande à l'assemblée que soient actées les conditions d'accès aux tournois du Club:

- un tournoi OPEN les Lundi, Mercredi et Vendredi après-midi,
- un tournoi réservé à la série « honneurs » le mardi après-midi, ainsi qu'aux joueurs classés 3ième série qui le souhaitent,
- un tournoi réservé aux 3ième et 4ième séries le mardi après-midi,
- un tournoi réservé aux 4ièmes séries, 3ièmes séries et 2ièmes séries mineures (2 trèfles, 2 carreau) le Vendredi après-midi

Débats : satisfaction sur ces dispositions, regrets de ne pas organiser une formule compatible avec les contraintes des joueurs en activité professionnelle : le samedi (occupation des salons par le Comité) ou le soir (formule des couche-tôt lancée sans succès il y a 2 ans)

Dispositions adoptées par l'Assemblée : votes pour : 87 vote contre : 3

5° Poursuite du tournoi téléthon.

Le Président demande un vote à l'Assemblée pour s'assurer que la manifestation « téléthon » répond bien au souhait des membres de s'incorporer aux actions de générosité développée par la FFB à l'égard de l'association AFM6Téléthon.

Vote pour : 86, abstentions : 4

6° Présentation du Budget 2016-2017.

Face à la diminution régulière de la fréquentation des tournois, deux attitudes sont possibles :

1. constatant la faiblesse du déficit, continuer à reprendre sur les réserves, par ailleurs assez élevées compte tenu des relations stabilisées par la convention avec le Comité,
2. réduire certaines dépenses non structurelles pour rester à l'équilibre.

C'est dans cette dernière optique que le budget 2016-2017 a été présenté à l'Assemblée prévoyant une dépense totale de 80 412 € (soit une diminution de 3 % sur les dépenses de l'exercice écoulé) un résultat légèrement positif de 226 €. Les traits marquant de ce budget sont :

- Pas d'augmentation ni des droits de tables, ni des cotisations annuelles,
- Légère augmentation des participations à la fête et au festival : festival : 28€ au lieu de 26, fête 17€ au lieu de 15,

- Ajustement des lots en espèces du festival en fonction de la participation ainsi que cela a toujours été précisé dans les affiches mais jamais appliqué : 2000 € si 132 participants, 1740 € (- 13%) si 120 participants, etc ...
- Bien que représentant 5800 € soit 4 fois notre déficit, ne pas limiter les participations aux interclubs mais réduire de 20 % des remboursements de frais de déplacement (7100 €) : Orthez 40 au lieu de 50, Paris 80 au lieu de 100 € : soit une économie sur la base des remboursements derniers : 1420 €
- Réduction de l'espace de jeu réservé le mercredi après-midi : le tournoi n'a jamais dépassé 22 tables, soit le petit salon sud + 1/3 de grand salon (configuration d'ores et déjà pratiquée lors des compétitions comité certain mercredi) : la clé de répartition des charges passerait dans ce cas de 43 à 39 %, soit une économie de 920 €

Débats : une réserve de 76.709,69 € ne se justifie plus ; des résultats négatifs annuels de l'ordre de 2 % du budget ne met pas en péril la situation du Club ; la diminution des remboursements de frais de déplacement à Orthez et Paris n'est pas souhaitée.

L'assemblée vote le budget 2016-2017 proposé en repositionnant le Défraiement des joueurs à 7100 € et en validant l'application de la Convention Comité-BCMPE pour réduire la réservation de l'espace de jeu le mercredi à 23 tables (1/3 de grand salon soit 15 tables + petit salon sud : 8 tables). Ces dispositions conduisent à un total des dépenses prévisionnel de 81.832 € soit un déficit probable de 1.194 €.

Proposition acceptée par vote à l'unanimité des voix

7° Renouvellement du Conseil d'administration.

- Deux démissions pour convenances personnelles ont été enregistrées en cours d'année : Henri LABAN, Jean-Luc RUIZ
- Un administrateur coopté par le Conseil d'administration doit être confirmé par l'Assemblée : Madame Aline VENDROUX qui participe avec compétence et gentillesse l'accueil du Mardi et du Vendredi.
- 5 administrateurs vous proposent le renouvellement de leur mandat : Bertrand JOUBERT, Françoise NEGRE, Jean-Pierre RABBE, Annie SUKIENIK, et Janine WYSS,
- Le Président présente avec plaisir la candidature de deux membres : Eric BOUILLERET et Gérard CANTOU
- 7 administrateurs sont en cours de mandat ; le Conseil d'administration proposé est donc à son niveau statutaire de 15 membres.

Vote à l'unanimité de l'Assemblée sur la nouvelle composition du Conseil d'Administration

8° Récompenses d'assiduité (information sans vote):

Comme chaque année, Michel MALGAT, donne la synthèse des récompenses d'assiduités calculées à partir de la fréquentation des tournois de régularité (hors trophée de voyage). Les membres récompensés recevront 2, 1 ou 0,5 carnets de tickets gratuits selon leur niveau de participation. Les règles de calcul n'étant pas claires dans l'esprit de chacun : une information sera publiée sur ce sujet.

9° Questions diverses:

1. Le nouveau site internet de la FFB et les conséquences immédiates :

La refonte du site internet de la FFB répond à 3 objectifs :

1. « responsive design » et sécurisé : accès sécurisé depuis PC, Tablette ou smartphone : totalement compatible en s'adaptant au format d'écran,
2. outil unique et commun grand public, licencié, gestionnaires de Club ou de Comité, chacun accédant à différentes fonctions selon ses droits.

Le calendrier est a priori le suivant :

- d'ici au 10 juillet : chacun vérifie n°licence, nom, prénom, mot de passe, adresse email individuelle et obligatoire : c'est la contre partie des services rendus

- 10 juillet – 1 août : arrêt du serveur sans remontées de tournoi
- août-septembre : démarrage ; les licences devront être achetées avant le 31 octobre.

Aide du Club aux membres:

- affichage de listing des adresses-emails enregistrées à la FFB et au Club,
- enregistrement des adhésions sur des enveloppes-formulaire rassemblant les informations obligatoires,
- Disponibilité du Président durant tout l'été (sauf première quinzaine de juillet) pour aider chacun

Je suis à votre disposition tout l'été sauf première quinzaine de juillet.

2° Projet de souscrire au simultané Super Ronde « Société Générale » les 2ièmes Lundi de chaque mois :

Dans le souci d'apporter un peu de nouveauté dans nos activités, le Président propose d'essayer les deuxièmes lundi de chaque mois (le lundi est le seul jour où le salon n'est pas saturé) les Super Rondes « Société Générale », moyennant une participation à 2 tickets (6 €) pour couvrir les charges supplémentaires imposées par la FFB, notamment à cause du livret de commentaires remis en fin de tournoi.

Vote favorable à l'unanimité pour un essai de trois mois à compter de septembre 2016, avec demande d'avis par questionnaire après le tournoi de novembre 2016

Le Président :

La secrétaire de séance